Rapport préliminaire

1 Tenue de la comptabilité

Le présent plan financier de la commune de Courtelary a été établi sur Excel en se basant sur le budget 2026 et les comptes 2025. Le responsable de l'administration des finances est M. Vincent Fleury en fonction dès le 1er septembre 2016.

2 Explications du plan financier

Le plan financier est basé sur le budget 2026 et les comptes 2025.

Selon la planification financière établie jusqu'en 2031, une baisse de l'excédent du bilan (fortune) est prévue suite aux investissements importants cumulés de ces dernières années et surtout des investissements en-cours et futurs (rénovation totale du collège de Courtelary, assainissements de certains ponts du village et assainissement de la rue de la Fleur de Lys). Le montant de l'excédent du bilan à fin 2031 devrait se monter à CHF 2'681'386.00, alors qu'il était de CHF 3'811'386.00 fin 2025.
L'endettement de la commune va, de ce fait, progresser mais nous bénéficions actuellement de taux intéressant et la conjoncture actuelle ne donne pas de signes de dégradations à venir. À la vue des investissements conséquents à venir, il a été renoncé ces dernières années à une réduction de la quotité d'impôts et cela même si les exercices étaient toujours très favorables au niveau des résultats. Une politique stricte de contrôle des coûts a été mise en place et va perdurer dans les années à venir afin de garantir tous ces investissements sans augmentation de la quotité d'impôts.

Municipalité de Courtelary

Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Fortune nette sans investissements	3'811'386	3'655'151	3'505'119	3'579'761	3'658'696	3'798'031	4'007'766
Fortune nette avec investissements	3'811'386	3'651'386	3'461'386	3'241'386	2'991'386	2'801'386	2'681'386

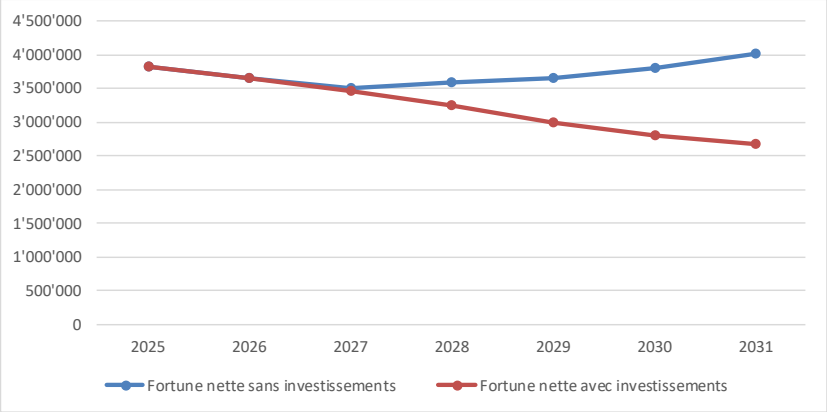

3 Approbation

Le conseil communal de Courtelary a approuvé le plan financier en date du 25 novembre 2025.

Courtelary, le 10 novembre 2026

Au nom du conseil communal

Le maire	La secrétaire	L'administrateur des finances
B. Rindlisbacher	C. Wüthrich	V. Fleury